Les déterminants

LEÇON 11

Les déterminants

Le rôle des déterminants devant le nom

1

Définition

Le **déterminant** est un mot placé **avant le nom** pour le préciser. Il s'accorde en **genre** et en **nombre** avec le nom. Sans déterminant, le nom ne peut généralement pas être sujet ou complément.

Le chat dort.

« Le » = déterminant du nom « chat ».

Mon livre est ici.

« Mon » = déterminant possessif.

Le déterminant est **obligatoire** devant le nom en français (sauf dans certaines expressions figées).

2

Les catégories

Articles (le, la, un, du…), **possessifs** (mon, ton, son…), **démonstratifs** (ce, cet, cette, ces), **interrogatifs** (quel…), **indéfinis** (chaque, plusieurs, tout…), **numéraux** (deux, trois…).

le, la, les / un, une, des

Articles définis et indéfinis.

mon, ton, son, notre…

Possessifs.

ce, cet, cette, ces

Démonstratifs.

3

Accord

Le déterminant s'accorde avec le nom : **le garçon** (masc. sing.), **la fille** (fém. sing.), **les enfants** (pluriel).

ce livre / cette table / ces livres

Accord en genre et nombre.

Exercices pratiques

1. Identification

Identifie les éléments étudiés dans : « Les petits enfants jouent joyeusement dans la grande cour de l'école. »

> Analysez selon les règles de la leçon.

2. Construction

Construis trois phrases illustrant les notions de « Les déterminants ».

> Réponses libres. Vérifie accord et emploi.

À retenir

DÉFINITION

Le
DÉTERMINANT

est un mot placé
AVANT LE NOM

pour le préciser. Il s'accorde en

RÈGLE CLÉ
ARTICLES

(le, la, un, du...),
POSSESSIFS

(mon, ton, son...),
DÉMONSTRATIFS

> **À RETENIR**
> **LE DÉTERMINANT S'ACCORDE AVEC LE NOM :**

LE GARÇON

(MASC. SING.),

LA FILLE

(FÉM. SING.),